



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

personnel

Question écrite n° 20534

Texte de la question

M. Bernard Accoyer appelle l'attention de M. le secrétaire d'Etat à la santé sur les inquiétudes croissantes des anesthésistes-réanimateurs devant la dégradation de leurs conditions de travail, mettant gravement en question la pérennité de la qualité des soins dans notre pays. Cette dégradation est due notamment à l'amplitude excessive des horaires de travail d'affilée et hebdomadaires, aux difficultés à appliquer le décret sur la sécurité, compte tenu du manque de moyens, l'absence de restructuration des activités hospitalières, etc. Il lui demande en conséquence ce que le gouvernement envisage de faire afin de donner satisfaction aux anesthésistes-réanimateurs et permettre ainsi de continuer à assurer la sécurité des patients.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Accoyer](#)

Circonscription : Haute-Savoie (1^{re} circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 20534

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 octobre 1998, page 5669